

La. Guierche

BULLETIN
N°62 • Janvier 2022

Dynamique par nature !



Merci à M. Champroux d'avoir donné l'autorisation d'utiliser la photo de son fils Ethan prise lors de l'opération « Une naissance un arbre » 2021.

LES INFORMATIONS DE VOTRE VILLAGE



« Osons rêver l'avenir »

Quel plaisir tout d'abord de revenir vers vous dans cette période de vœux. Une période propice pour se poser, faire le point des réalisations achevées, celles en cours et celles de demain. Mais avant tout, je tiens à vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Qu'elle vous apporte la santé, du bonheur dans votre quotidien et des plaisirs simples. Pour notre commune, que cette nouvelle année renforce toujours plus la fraternité, la bienveillance et le « vivre ensemble », au travers des décisions municipales et des animations culturelles, festives ou sportives. Et enfin, d'un point de vue plus général, je souhaite pour notre pays, en cette année électorale, que nous puissions associer le « souci de soi » avec le « souci de l'autre et du monde ».

Si nous regardons derrière nous, 2021 restera sans conteste une année marquée par la Covid 19, avec une alternance de liberté et de restrictions, avec des moments de doute, de difficultés et malgré tout, de formidables moments de solidarité. 2021 aura finalement été une année d'apprentissage à vivre autrement sur le plan sanitaire, une année à intégrer le dérèglement climatique aussi et ses conséquences dans nos vies, une année de résilience face aux crises diverses et successives, et tout simplement une année de profonde humilité. Au regard de ce contexte toujours présent, qu'on ne peut occulter, cette période festive doit être, malgré tout, propice pour se projeter, tracer les perspectives d'un avenir collectif, en gardant en nous cet optimisme indispensable pour

s'adapter, anticiper et préparer ce que nous laisserons aux générations futures: « **Oser rêver l'avenir** », en somme.

Avoir cette approche positive pour aborder l'avenir, c'est justement ce qui guide notre action au sein de notre beau village de La Guierche, à commencer par l'attention que nous devons porter à notre environnement, à nos rejets d'eaux usées, à la préservation de notre ressource en eau. Un dossier y est d'ailleurs consacré en pages centrales de ce bulletin d'information. Un dossier majeur, je ne vous le cache pas, car il conditionne le développement de notre commune pour les 50 ans à venir. Sur le terrain, les travaux de réfection de nos réseaux souterrains



ont donc commencé chemin de Limagné et vont se poursuivre rue de Joué-l'Abbé, et rue des Boucheries au printemps. Ces travaux importants étaient devenus urgents et nous étaient d'ailleurs imposés par le service Eau et Environnement de la Direction Départementale des Territoires pour nous éviter un contentieux pour non-respect des normes Européennes et pour ré-autoriser de nouvelles constructions, aujourd'hui stoppées sur une grande partie de la commune.

Au-delà de ce dossier, vous pourrez découvrir au fil de ce bulletin, toutes nos actions en cours et à venir et tout ce qui fait la vie de notre commune: l'arrivée de la fibre optique qui a nécessité de revoir notre adressage, l'aménagement de l'espace cinéraire dans notre cimetière, le confortement des commerces et des services dans le centre bourg, les travaux à venir à

l'école, notre programme de plantation d'arbres, ou encore la sécurisation de la rue Principale, et tant d'autres... Je n'oublie pas le recensement de notre population en ce début d'année et je vous remercie par avance de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. Enfin, vous percevrez au cours de votre lecture la vitalité de notre tissu associatif, des bénévoles et de nos acteurs économiques.

Si la feuille de route 2022 est une nouvelle fois ambitieuse, je mesure aussi l'énergie qu'il nous faut déployer au quotidien pour tous ces projets, toutes ces animations, dans un contexte législatif toujours en forte évolution. C'est pourquoi, je souhaite une nouvelle fois exprimer ma profonde reconnaissance et tous mes remerciements à l'équipe municipale qui m'entoure, à tous les personnels administratifs, techniques et scolaires et à vous toutes et vous tous qui vous engagez au quotidien dans nos commissions, nos associations locales, lors de la journée citoyenne ou ponctuellement en cours d'année. Merci à l'ensemble d'entre vous de contribuer à faire en sorte que notre village s'inscrive clairement dans la dynamique des « **petits villages de demain** ».

Avant de se retrouver pour la cérémonie des vœux le vendredi 21 janvier à 19h15 à la salle polyvalente (si la situation sanitaire le permet ou sous la forme d'une vidéo diffusée sur le site internet, sur intramuros et sur facebook à la même heure), **je vous souhaite à nouveau tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 !**

**Votre Maire,
Eric BOURGE**



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

17/06/2021 Jeanne SURCIN
 01/07/2021 Rita PATUROT
 12/07/2021 Léon DUBOIS
 21/07/2021 Théo GLEVAREC
 30/07/2021 Émile PAUMIER
 11/08/2021 Clara CHAMPCLOU
 31/08/2021 Zoëlline LECACHEUX
 24/09/2021 Maë BARBIER
 26/09/2021 Paul TROUILLET
 05/11/2021 Adélie LENOIR

MARIAGES

10/07/2021
 Ludovic GARNIER et Pascale RIOLLET
 17/07/2021
 Aurélien TALON et Vanessa TURPIN

DECES

12/06/2021 OUVRARD Gisèle
 04/07/2021 TOUTAIN Alice
 08/08/2021 DOMAIN Denise
 03/09/2021 MINIER Julien
 04/09/2021 PINTAULT Laurence
 07/10/2021 GUY Denise
 02/11/2021 TRICHON Noël

EN PRATIQUE...

Mairie (secrétariat)

- Lundi : 14h00 à 18h00
- Mardi : 14h00 à 18h00
- Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00 à 12h00
- Jeudi : 13h30 à 18h30

Tél. : 02 43 27 61 23
 E-mail : laguierche72.mairie@wanadoo.fr

Conciliateur

Monsieur MENY Gérard, reçoit le 2^e mercredi de chaque mois de 14h30 à 18h30 à la mairie de Ballon-Saint Mars, Espace François Mitterrand. Pour prendre rendez-vous, appeler la mairie au 02 43 27 30 21.

Assistante sociale

Mme BAILLEUL, 2 rue de Belle Île à Coulaines - Tél. : 02 43 74 11 10

Services périscolaires (SIVOS)

Ouverture au public le mardi et le jeudi de 7h30 à 12h. Joignable par mail du lundi au vendredi aux mêmes horaires
 Tél. : 02 43 27 92 74
 E-mail : sivoslaguierchesouille@outlook.fr

Bibliothèque (7 rue Principale)

Mercredi et Samedi : 10h00 à 12h00
 Jeudi : 16h45 à 18h30

Notez-le !

Distribution des sacs poubelles à la Mairie

DATES	HORAIRES
Lundi 3 janvier	9h00 – 12h00 14h00 – 18h00
Jeudi 6 janvier	13h30 – 18h30
Dimanche 9 janvier	9h00 – 12h00
Mercredi 12 janvier	9h00 – 12h00
Samedi 15 janvier	9h00 – 12h00

Déchetteries

Montbizot

Lundi : 14h00 à 18h00*
 Mercredi et Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00*
 Vendredi : 14h00 à 18h00*
 Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Neuille

Lundi : 9h00 à 12h00
 Mardi : 14h00 à 18h00*
 Mercredi et samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00*
 Vendredi : 8h30 à 12h30
 Les déchetteries de Montbizot et Neuville peuvent être utilisées. **Celle de Neuville est à privilégier.**
 *Fermeture à 17h00 du 1^{er} Octobre au 31 Mars

Ramassage des ordures ménagères

sacs verts : chaque lundi matin,
sacs jaunes : Tous les 15 jours
 (Voir le calendrier de collecte sur l'application Intramuros)

Agence postale communale

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30
- Samedi : de 9h00 à 12h15

Fermée le mercredi

Nettoyage des routes et des trottoirs

Passage une fois par mois en tout début de matinée le premier mercredi du mois.



Enfance / tourisme / ordures ménagères

Maison de l'intercommunalité, zone « Les petites forges » à Joué-l'Abbé
 Tel : 02 43 27 37 20
 E-mail : www.mainecoeurdesarthe.fr

Hommage à Mme Denise GUY

Maire de La Guierche de 1983 à 1989

Madame Denise GUY nous a quittés le 7 octobre 2021, dans sa 96^e année.

Madame GUY a été institutrice puis directrice de l'école de La Guierche de 1958 à 1980. Nombreux sont les Guierchois et les Guierchoises qui ont incontestablement

bénéficié de ses grandes connaissances et de sa solide culture tout au long de ces années.

Le 20 mars 1983, elle est élue maire de la commune. Parmi ses actions les plus notables, nous pouvons citer la mise en place et le suivi du remembrement, des travaux de voirie et d'assainissement. Elle a aussi largement contribué au renforcement de l'école par l'ouverture de deux classes. Très active et soucieuse de l'humain, elle a œuvré avec enthousiasme dans le milieu associatif sans oublier sa contribution à l'animation de l'espace-lecture de la commune où elle avait un réel plaisir à tenir des permanences en tant que bénévole. Pour toutes les actions entreprises, le conseil municipal rend hommage à cette femme dévouée et passionnée et s'associe à la peine de son époux et de ses enfants.





Au conseil municipal...

CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL

Délibération N° 42-07-2021
Suite à sa réussite au concours d'agent de maîtrise, **Clément Maine** qui était auparavant sur un poste d'adjoint technique, occupe désormais ce poste.



DEMANDE DE CHANGEMENT DE LIEU DÉFINITIF DE RÉUNION DE CONSEIL

Délibération N°52-09-2021
Considérant l'exiguïté de l'actuelle salle du conseil municipal à la mairie et le fait que la salle polyvalente ne contrevient pas au principe de neutralité, qu'elle offre les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qu'elle permet d'assurer la publicité, **les réunions du conseil municipal se tiennent définitivement dans la salle polyvalente** depuis le 1^{er} octobre 2021.



AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ASSOCIATIF

Délibération N°56-09-2021
La région est sollicitée pour une aide financière qui pourrait financer l'acquisition d'équipements par la mairie tels que stands et/ou barnums, pour une somme de 8 000 euros avec un cofinancement pouvant aller jusqu'à 50% du montant HT des dépenses.



CONTENEURS – TYPE ET EMPLACEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Délibération N°61-10-21
Six conteneurs aériens d'apport volontaire de verre seront implantés sur la commune à partir du mois d'avril : Salle polyvalente (1) – Côteaux de la Pierre (2) – Stade municipal (2) – Camping (1).

ADHÉSION A L'ASSOCIATION COMMUNES SARTHOISES « MAISONS FISSURÉES »

Délibération N°63- 11-2021
Cette association a pour but d'aider et d'appuyer les demandes des sinistrés afin que la collectivité soit reconnue par l'état. Le montant de la cotisation s'élève à 170 euros pour 2021.

ADRESSAGE – DENOMINATION DES VOIES ET DES LIEUX-DITS ET NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Délibération N°49-09-2021
Pour répondre à la nécessité de définir une adresse normée pour chaque habitation afin de permettre l'accès à la fibre et de faciliter l'intervention des secours ainsi que la distribution du courrier et les livraisons, le conseil municipal a adopté le numérotage des habitations (un chiffre suivi d'une lettre : 1 – 1A -...) et la dénomination des lieux-dits suivants : Palluau, L'île, La Bique Rouge, La Bouvrie, La Corbinière, La Croix de Justice, La Croix des Landes, La Ferme, La Fosse, La Grouas, La Jambière, La Justice, La Petite Ferme, La Pièce Brûlée, La Renouerie, La Tetuère, La Tremblaille, Le Bois d'Assé, Le Bois du Buisson, Le Bois Flambert, Le Bois Semé, Le Buisson, Le Haut Loup, Le Moulin de la Guierche, Le Pavillon, Les Fleichés, Les Fosses, Les Landes, Les Pousseries, Les Rues Vertes, Les Troisnardières, La Pièces des Marais, Plainchaudin.
La création de deux nouvelles voies, l'impasse des écoles et de l'impasse du stade est actée. Les plaques de numérotation ont été achetées. Elles seront remises aux habitants concernés, dans leur boîte à lettres, dès leur livraison, avec un courrier explicatif.

ÉCHANGE DE BANDES DE TERRE PROPRIÉTÉS DE MME LEPERE ET COMMUNE DE LA GUIERCHE

Délibération N° 50-09-2021
Une nouvelle sente piétonne, financée dans le cadre de «Territoire engagé pour la nature», permettra un cheminement en pleine nature entre plusieurs points de notre commune : la rue principale, le lieu-dit "la Pièce Brûlée", les Rues Vertes et l'Espérance. La longueur des sentes piétonnes accessibles sur le territoire de la Guierche sera ainsi doublée. D'une largeur de 10 mètres sur la majorité de son parcours, la nouvelle sente empruntera un beau chemin creux naturel ainsi que d'autres qui seront aménagés. De magnifiques chênes et des haies classées pourront être observés. Une mare naturelle sera accessible. Un bassin de rétention d'eau pluviale sera aménagé pour limiter la charge du collecteur d'eau de pluie qui longe la sente sur une petite distance.

Pour rendre ce projet possible, un échange de terrain a été conclu entre Audrey LEPERE et la municipalité. Lorsque les formalités administratives seront terminées, les travaux d'aménagement débuteront. L'objectif d'ouverture pour cette nouvelle voie verte est fixé pour 2022





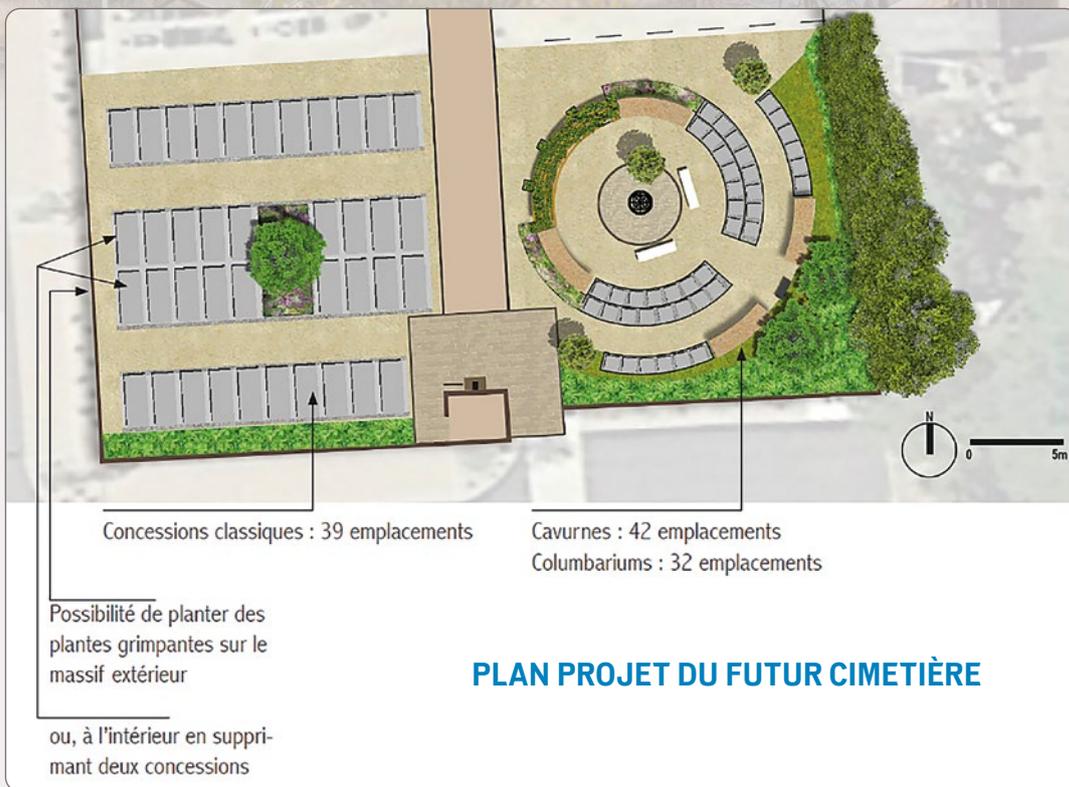
SUIVI DES PROJETS

LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE AVANCE.

La commission spécifique cimetière s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur différents plans proposés par Mme Caire (Directrice paysagiste de Feuille à feuille). Le projet comporte :

- Un espace d'une trentaine d'emplacements pour des concessions classiques ;
- Un espace accueillant 42 cavurnes, 32 emplacements columbariums et un puits de dispersion des cendres.

Attention : le plan n'est pas contractuel.



LE PROJET DE REQUALIFICATION DU CŒUR DE BOURG

Plusieurs rencontres avec un promoteur immobilier

ont permis d'affiner le projet qui serait constitué de 6 appartements : 2 T2 et 4 T3.

Ces logements dits intermédiaires, car sans partie commune chauffée, seraient situés au-dessus d'un rez-de-chaussée comportant 5 cases commerciales de 280 m².

L'aménagement d'une place ouverte sur le reste du bourg, d'un local à ordures ménagères, d'un local à vélos, d'un local pour ENEDIS et d'un WC public complèteraient cet ensemble.

Des places de parking sont prévues dans le projet. Des contacts sont en cours pour l'occupation des locaux à usage commercial.



Rappel

Les délibérations sont consultables sur le site Internet de la commune

Côté communication



INTRAMUROS

Rejoignez la centaine d'utilisateurs quotidiens de l'application Intramuros pour ne rien manquer de l'actualité de la Mairie et des acteurs impliqués dans la vie locale.



Flashez pour télécharger



SITE INTERNET

La commune s'est dotée d'un nouveau site internet en lien direct avec l'application Intramuros. Son adresse définitive vous sera communiquée très rapidement.

LE PANNEAU D'INFORMATIONS LUMINEUX

Le panneau d'information lumineux sera désormais éteint de 23h à 6h.



L'action sociale communale

L'action sociale communale n'a pas connu de trêve, et la Commission réunie à plusieurs reprises, reste toujours attentive à la qualité de vie de notre village, rompant l'isolement des uns, encourageant les autres. Il est important de rester en alerte face aux conséquences sociales de la crise que nous connaissons depuis plus d'un an. Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, nous avons sollicité Annick GOSNET et Isabelle LIVACHE, respectivement Présidente et Directrice de la Maison des Projets de la communauté de communes. Elles ont présenté les multiples activités mises en place pour répondre aux problématiques rencontrées sur notre territoire : L'épicerie solidaire, l'animation enfance, l'animation jeunesse, l'accès aux droits et aux prestations, les animations familles ; l'accompagnement de projets. (Plus d'informations en page 10 du bulletin de la Communauté de Communes n°9).

La **commémoration du 11 novembre** fut célébrée selon la tradition aux Monuments aux morts : défilé dans le bourg, dépôts de gerbes par M. le Maire et Lila, jeune Guierchoise, recueillement en mémoire de ceux qui sont tombés pour la France. Il fut agréable de retrouver l'harmonie de Soulligné-sous-Ballon pour l'accompagne-

ment musical de cette cérémonie. Il faisait bien frais, une météo de novembre, mais les jeunes générations, enfants, adolescents et les adultes, étaient bien présents. Un bel acte d'éducation à la citoyenneté qui s'est conclu au Guierchois où brioches, café et chocolat chaud attendaient les participants.



Amélioration du cadre de vie

La préparation des décors de Noël avait déjà commencé lors de la **journée citoyenne avec les bénévoles** qui avaient activement assemblé et peint des sapins, des lutins et des fagots. La commission décoration a ensuite poursuivi la tâche avec le concours de Clément pour la fabrication de sapins, de joyeux petits nains en bois et la réalisation de paquets cadeaux... Toutes ces réalisations, qui ont été installées début décembre, ont participé à donner à notre village son habit de fête.



Après une année d'interruption, la tradition se renouvela pour les Seniors lors du « **Repas des Aînés** » commun à Soulligné et à la Guierche. Dans le respect des gestes barrières et après contrôle des pass sanitaires, le menu raffiné préparé par la Petite Auberge de Saint-Jean-d'Assé fut très apprécié.

L'ambiance fut festive et chaleureuse avec Bruno BUON en animateur enthousiaste qui fit pousser la chansonnette et raconter des histoires aux convives visiblement heureux de ce lien social retrouvé.



La dernière action sociale avant la période de Noël fut la **vente des oranges** au profit de l'Association des Infirmes Cérébraux de la Sarthe durant laquelle votre générosité a été mise à contribution.

L'ensemble des membres du CCAS restent à votre disposition.

Martine BARRUYER

Seconde adjointe en charge de la commission
Action sociale / Seniors / Gestion de la salle
polyvalente et du cimetière





Animation secourisme

Lors de notre dernière journée citoyenne une animation secourisme était proposée. Animée gracieusement par le Lieutenant Valérie GUINET (adjoint) et Mme Alexandra DUCHEMIN, elle a été proposée à toutes les personnes souhaitant bénéficier d'une **approche aux gestes qui sauvent et d'une initiation au DAE (Défibrillateur Automatique Externe)**. Adultes et jeunes enfants ont pu s'exercer sur des mannequins mis à disposition pour l'évènement par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers 72.

Au vu de l'intérêt porté par les Guierchois présents à cette initiative, la commune proposera une formation pour l'utilisation du DAE et une formation aux gestes qui

sauvent à destination de tous les publics. Une inscription auprès de la Mairie sera nécessaire afin d'organiser au mieux ces ateliers pendant les vacances d'hiver. M. Le Maire et le conseil municipal ont décidé une prise en charge financière intégrale de ces 2 formations.

Dans un second temps, une formation au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) sera proposée, pendant les vacances de printemps, aux adultes et aux 15/17 ans bénéficiant du Pass Culture. A l'issue de cette formation, un diplôme reconnu d'Etat ainsi qu'un livret de formation seront délivrés. Ces formations seront organisées dans la salle polyvalente de notre commune. Pour plus de renseigne-



ments ou pour une inscription, n'hésitez pas à contacter la mairie de La Guierche aux heures d'ouverture.



Françoise ROSALIE
Conseillère Déléguée en charge de la commission Vie associative / Animations locales / Santé

Formation	Public	Date	Durée	Coût
Initiation à l'utilisation du DAE	Tout public	17 février 2022 à partir de 16h	1h	10 €/personne pris en charge par la mairie
Gestes qui sauvent	Tout public		2h	20 €/personne pris en charge par la mairie
PSC1	A partir de 15 ans	14 avril 2022	7h	60 € par personne

L'Association des Donneurs de Sang

L'association de Sainte-Jamme-sur-Sarthe est composée de quelques bénévoles qui se relaient 3 ou 4 fois par an pour accueillir les donateurs de sang bénévoles lors des collectes annuelles planifiées

par la Fédération Départementale. Cette année une légère augmentation des dons, par rapport aux dernières années avec une moyenne de 60 poches lors des collectes, a été constatée.

Ce n'est pas encore suffisant. L'allongement de l'espérance de vie fait que la demande est de plus en plus importante. Pourquoi donner son sang ? C'est un geste solidaire et citoyen, on partage son pouvoir et on donne la vie, la transfusion est un traitement indispensable pour de nombreux patients, 10 000 dons sont nécessaires par jour en France dont 650 en Pays de Loire. Vous pouvez donner près de chez vous. Donner son sang est un geste de générosité, simple et sans douleur, il suffit d'être en bonne santé. Malgré les progrès de la science, il n'y a aujourd'hui aucun produit qui peut remplacer le sang. **Le prélèvement, avec la préparation et la collation, dure 1 heure**, ce n'est rien pour sauver une vie ! Vous pouvez rejoindre l'équipe en tant que bénévole même si le don du sang vous fait peur ou qu'il ne vous est pas possible.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons lors des prochaines collectes à Sainte Jamme-sur-Sarthe de 2022 dont voici les dates :

- LUNDI 20/06/22 de 15h30 à 19 h
- JEUDI 01/09/22 de 15h30 à 19h
- VENDREDI 16/12/22 de 15h30 à 19h.

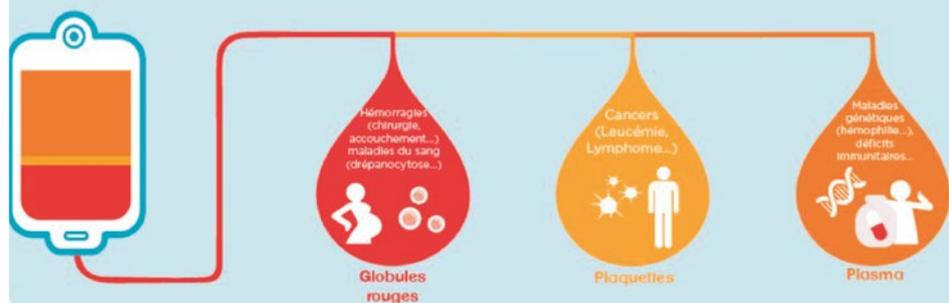
L'équipe de l'ADS

En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



3, c'est le nombre de **VIES SAUVÉES** avec 1 don de sang.





LA SANTÉ



LA SANTÉ À LA GUIERCHE

Bienvenue...
Maxime DESLANDES



Diplômé de l'ISFI du centre hospitalier du Mans en 2015, Maxime DESLANDES a travaillé trois années de nuit en service de cardiologie au sein du CHU Henri Mondor à Créteil avant de revenir au Mans pour exercer de nuit aux urgences. Il a débuté en tant qu'infirmier libéral à compter de fin 2019.

Présent sur le secteur de la Guierche depuis juillet 2020, il collabore avec Marion Pannard et Victoria Guy. La prise de rendez-vous est nécessaire.

Infirmières

Marion PANNARD
Victoria GUY
Maxime DESLANDES
Tél : 02 43 24 01 49
E-mail :
infirmiere.laguerche@orange.fr

Sage-femme

Stéphanie GRANDIN
Tél : 06 86 41 32 80 -
02 43 24 51 69

Ostéopathe

Emmanuelle GAULTRON
Jérémy CHOLIERE
Tél : 07 83 01 80 31
ou sur doctolib.fr

Orthophoniste :

Cindy TENERE
Tél : 02 43 77 07 22

Psychologue :

Mireille APPARICIO
Tél : 06 79 54 88 82

Luxopuncture & luminothérapie

Adeline PENICAUD
Tél : 06 19 37 39 45

Pédicure- Podologue :

Mathieu CORBEAU
Tél : 06 75 79 53 17

Assistante sociale :

Nathalie BAILLEUL
Tél : 02 43 74 11 10 -
02 43 27 83 42



URGENCES :

- GENDARMERIE 17
 - POMPIERS 18
 - SAMU 15 ou 112
 - MÉDECIN DE GARDE 116 117 gratuit
 - Centre HOSPITALIER Le Mans 02 43 43 43 43
 - Centre ANTI-POISON Angers 02 41 48 21 21
- Retrouvez l'ensemble de ces contacts sur IntraMuros

LA VIE ÉCONOMIQUE

NOUVELLE ENTREPRISE...



Une nouvelle entreprise s'est installée à la Guierche au 45 rue du Mans. L'équipe de **Sécurité Protect**, désormais au nombre de 8 collaborateurs, travaille dans les domaines : incendie, intrusion et électricité.

Contacts
Tél. : 09 82 39 98 98
Mail : accueil@securite-protect.fr
<https://www.securite-protect.fr>

NOUVELLE VENUE...



Cindy HALLIER fait désormais équipe avec Sophie BUTTIER au sein du **salon de coiffure Style & Tendance**. Son brevet professionnel en poche, elle a travaillé dix années dans un salon de coiffure au Mans. Elle a enfin trouvé la qualité de travail et de relation humaine qu'elle recherchait, à la Guierche. En plus de son travail de coiffure mixte, Cindy Hallier a apporté sa connaissance de nouveaux produits et des réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Elle est passionnée de sports de plein-air.

Style & Tendance
COIFFEUR MIXTE
14 rue du Mans - 72380 La Guierche
02 43 24 34 95

Aux P'tits Mitrons
WODYNSKI PATRICK
7 rue du Mans
72380 LA GUIERCHE
02.43.27.61.09

www.auxptitsmitrons.com



Nos habitants à l'honneur

Un Guierchois sur le toit de la pétanque mondiale

Dylan Rocher a conservé son titre de **champion du monde de tir de précision** en Espagne. Non content de ce nouveau titre individuel, il a également, à nouveau, décroché le graal mondial en triplette avec les autres membres de l'équipe de France. A 29 ans, Dylan Rocher continue à compléter son palmarès impressionnant. Natif de la Guierche, il réside désormais dans la Drôme. Pour suivre l'actualité de Dylan Rocher : <https://www.facebook.com/rocher.dylan>



Clin d'œil à Georges Martin

96 ans depuis le 31 août, Georges Martin est le doyen de notre commune.

Fin août 2021, Eric Bourge lui a rendu visite en toute amitié. Ce fut l'occasion de parler de choses simples de la vie, du jardin, du poulailler, des patates ramassées la veille... mais aussi de revenir sur son enfance durant la guerre 39/45, de livrer des anecdotes qui lui tenaient à cœur et de regarder de vieilles cartes postales...

Georges Martin participe régulièrement aux journées citoyennes et aux cérémonies du 11 novembre.

Avec cette vie bien remplie et après tant de bienveillance envers les autres, Georges mérite bien ce petit clin d'œil dans notre bulletin.

Michel Olivier, artiste peintre Guierchois s'implique dans la réalisation de la carte de vœux 2022



Sollicité pour peindre l'aquarelle qui illustrera la carte de vœux 2022, Michel Olivier a répondu positivement et avec enthousiasme. Il a proposé plusieurs œuvres et parlé de sa passion.

Michel Olivier a appris l'aquarelle en observant, en imitant et en s'appropriant des pratiques étudiées lors de différents cours. L'aquarelle est la technique de peinture qui répond le mieux à ses attentes et qui lui procure le plus de

satisfaction. Elle est devenue une passion. Il aime être étonné et surpris par l'aléatoire que l'humide apporte à ses peintures : suivant les mouvements du papier, les pigments circulent avec l'eau. Actuellement il réalise des aquarelles abstraites. Il utilise une carte de crédit pour jouer avec les pigments, l'eau et le grain du papier afin d'obtenir des paysages que chacun peut interpréter selon sa sensibilité.





Chantier du chemin de Limagné



Signature du marché avec les entreprises

Dans le précédent bulletin (N°61 juillet 2021), nous avons expliqué le déroulement du chantier en 4 étapes. C'est en effet un chantier complexe pour de multiples raisons. Depuis, le dossier a bien avancé, notamment au sujet de l'appel d'offres et du choix des entreprises début octobre. Grâce à la SAFEGE et à son responsable, M. Guillaume Blandin, deux entreprises, GT Canalisations et SOGEA Atlantique/Habert ont soumissionné pour des montants assez proches. Le cahier des charges étant particulièrement exigeant et rigoureux, c'est l'entreprise SOGEA/Habert qui a été retenue. Le coût total des travaux : eaux usées, eaux pluviales et eau potable, s'élève à 540 000 euros. Le financement est assuré par le Syndicat d'adduction d'eau potable des Fontenelles, par le SIVU des Landes (eaux usées), et par la commune de la Guierche pour les eaux pluviales.



Dominique CÔME

Premier adjoint en charge de la commission Bâtiments, voirie, réseaux, éclairage public, transition énergétique et aménagement de chemins.

1 - Le chantier a démarré le 2 novembre par la mise en place de la station de refoulement au niveau du Vilvayer. Cette opération assez complexe a été réalisée en plusieurs phases : forage du trou, mise en place du coffrage pour couler le béton, lavage (creusement du sol par l'intérieur du trou) pour que l'enceinte de la pompe de relevage s'enfonce en terre, pose de la chambre des vannes et clapets. Ce travail réalisé par l'entreprise Habert de Noyers sur Cher (41) a nécessité un peu plus de 2 semaines de travail.



2 - Réalisation de la tranchée pour poser les canalisations destinées à acheminer les eaux usées à la station d'épuration



3 - A la fin de ces chantiers, le site a été remis en état



4 - Préparation d'un passage pour les véhicules impasse du Vilvayer.



5 - Les travaux se sont poursuivis sur la placette



6 - Ensuite le chantier a continué vers la rue de la Pilonnière par la pose des canalisations et des branchements pour les eaux usées et l'eau potable.



Quand vous lirez ce bulletin, une partie importante du chantier aura été réalisée pour ce qui concerne les réseaux d'eau (potable, pluviales, usées). Courant 2022, ce seront les réseaux, électrique, téléphone et fibre qui seront mis en place.



Chantier de la rue des Boucheries

Dans le schéma directeur élaboré sous la précédente mandature, c'est le dossier qui suit immédiatement celui du chemin de Limagné. La problématique dans cette rue est l'état du réseau d'assainissement. Il est fuyard et laisse donc entrer des eaux pluviales. Cette situation entraîne trois conséquences majeures :

- La qualité des eaux rejetées vers la station d'épuration n'est pas conforme aux normes environnementales.
- La saturation des trois pompes de relevage situées à l'entrée de la route de l'île qui

fonctionnent 24 heures sur 24 et tous les jours de l'année.

- La police de l'eau, informée de la situation, empêche la commune de continuer son développement tant que le réseau ne sera pas mis en conformité.

Il est donc urgent d'agir.

La SAFEGE en la personne de M. Guillaume Blandin, a été chargée des études. Le choix des entreprises s'est fait essentiellement sur leur niveau de technicité. Elles étaient trois à répondre à l'appel d'offres : GT Canalisation, Sogea/Habert et l'entreprise Chapron SAS. L'offre retenue, présentant le

plus de garanties en termes de compétences, est la même que pour le chemin de Limagné. En effet, la société Habert est l'une des rares à pouvoir travailler en milieu humide par une technique de puisards successifs destinés à évacuer l'eau tout au long du chantier. Au printemps 2022, le réseau d'assainissement sera refait sur toute la longueur de la rue des Boucheries afin qu'il soit étanche. Les eaux usées ne seront plus impactées par les



eaux pluviales et le travail des pompes de relevage en sera soulagé d'autant. Le coût des travaux sera de 396 870 euros. Cette mise en conformité permettra à la commune de préparer son avenir en autorisant de futures constructions.

La vitesse Au cœur du problème des accidents de la route

La sécurité dans le centre bourg est un sujet primordial. Trop de véhicules circulent à des vitesses excessives et mettent en danger la vie des autres usagers, piétons et cyclistes notamment. Même si heureusement nous n'avons pas eu d'accident à déplorer, il est urgent d'agir...

Le premier constat concerne le centre bourg. Dans cet espace, la problématique est multiple : vitesse et ignorance des règles de priorité, stationnement souvent anarchique et surtout place des piétons. Ceux-ci se fraient un passage tant bien que mal ! La proposition est donc la suivante : installation

de 4 passages piétons ; rue de la Gare face à la maison médicale, rue du Mans en face de la terrasse du bar-restaurant, rue de la Pilonnière également entre la terrasse et l'église, et enfin entre la sortie de la boulangerie et l'église. Cette solution a l'avantage de bien identifier la place

des piétons dans cet espace très fréquenté et aussi de montrer aux automobilistes qu'ils doivent leur laisser la priorité. (Photo 1)

Le second constat est le problème de la vitesse. Même si idéalement nous aurions voulu réduire la vitesse entre l'entrée de l'agglomération Route du Mans et la sortie Route de Montbizot, il nous faut procéder par étape. **Dans un premier temps** nous inverserons la priorité entre la route de Souigné et la rue Principale. Ainsi le « stop » au bas de la route de Souigné sera supprimé. Il sera remplacé par un « stop » pour les véhicules venant du centre bourg et un autre « stop » pour les

véhicules venant de Montbizot. Ce chantier nécessitera le déplacement du passage piéton en face du terrain multisport. Le devis pour ces deux chantiers a été signé par M. le Maire.

Dans une deuxième étape (en 2022), nous aménagerons un plateau ralentisseur dans le carrefour de la rue des Chênes avec la rue du Mans. Cette opération beaucoup plus lourde nécessitera l'obtention d'une subvention au titre des amendes de police. Nous espérons ainsi que la sécurité de tous sera grandement améliorée et sera le gage d'une meilleure qualité de vie dans notre commune.

Aménagements de sécurité



M. Jérôme Jarry de la Direction des routes au sein du Département nous a proposé un ensemble de solutions.

Photo de Gauche : aménagement de passage piétons à l'intersection de la route du Mans avec la rue de la Pilonnière et la rue de la gare.

Photo de droite : Inversion des stops sur la rue principale et la route de Souigné-sous-Ballon.

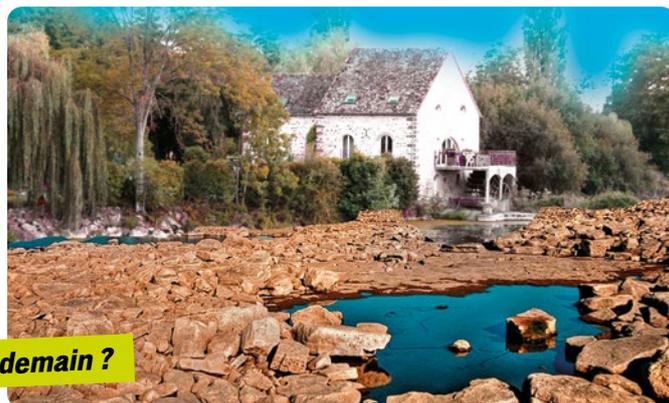


L'eau, un bien précieux qu'il faut protéger

Comment nous préparer à faire face aux principaux risques naturels liés à l'eau que sont les inondations, mais également l'érosion, les mouvements de terrain, ainsi que la sécheresse ?



Notre quotidien demain ?



Comment prévenir les inondations liées à une Crue de la Sarthe ?

La commune a son **plan de prévention du risque inondations** (« PPRI ») qui est consultable à la mairie. Il évalue les zones pouvant subir des inondations et y instaure des règles techniques, juridiques et humaines pour y faire face. Il définit les règles de constructibilité dans les différents secteurs susceptibles d'être inondés. La délimitation des zones est principalement basée sur les crues de référence. Ce document peut être remis en question, notamment en raison du contexte de dérèglement climatique.

La commune participe à la **commission locale de l'eau (CLE)** qui est chargée d'élaborer de manière collective, de réviser et de suivre l'application du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Elle participe également, avec 41 communes, au **Syndicat d'aménagement et d'entretien du bassin de l'Orne**

Saosnoise entièrement dévolu à l'étude, l'aménagement et l'entretien de l'Orne Saosnoise et de ses affluents.

Comment prévenir les inondations liées à de fortes précipitations ?

Notre commune a été au centre de pluies diluviennes qui sont tombées le samedi 9 juin 2018 à la mi-journée. Pendant plus d'une heure, les précipitations n'ont pas arrêté.

Si aucun dégât important n'a été déploré le phénomène a été aussi soudain qu'impressionnant.

Depuis, des aménagements et des travaux ont été réalisés :

- Le ruisseau du Vilvayer est entretenu pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie vers la Sarthe ;
- Des bassins de retenue d'eau pluviale ont été créés pour les nouveaux lotissements du clos Saint Anne et de la rue des Chênes ;

- La déminéralisation du centre bourg autour de l'église est en cours. D'autres aménagements sont à l'étude comme la création de bassins de pluie.

Comment prévenir les risques liés à la sécheresse ?

L'image ci-dessus, est bien sûr un photomontage. Cependant le réchauffement climatique, les besoins en eau de plus en plus importants et les pollutions nous obligent à réfléchir et à agir.

Afin de limiter la pollution de la Sarthe par les eaux usées, un travail conséquent de réfection des réseaux est programmé pour les deux années à venir Chemin de Limagné et rue des Boucheries.

Des initiatives doivent être prises collectivement pour limiter les prélèvements d'eau dans la Sarthe et/ou dans la nappe phréatique.

megAgence consultants immobiliers

Benoît LUCAS

Consultant Indépendant en Immobilier megAgence

06 88 81 13 70

benoit.lucas@megagence.com

BRICO | JARDIN | ANIMALERIE | DÉCO



LA GUIERCHE • La petite ferme

02 43 27 61 02

Art 2 toit

Entreprise
artisanale
de couverture

Hervé TRIFAULT

**Couverture - Charpente
Ramonage
Bardage extérieur**

Atelier : Route de Souigné - 72380 LA GUIERCHE
Bureau : Le Bois des Brosses - 72290 Congé-sur-Orne
Mail : sarl.art2toit@orange.fr
Tél./Fax 02 43 33 69 09 - Port. 07 87 71 20 34



Les acteurs de nos services d'eau et d'assainissement



- 1 – les élus sont responsables des choix concernant l'eau qui arrive à votre robinet ? **Vrai - Faux**
- 2 – l'eau potable que nous buvons est puisée dans la Sarthe ? **Vrai - Faux**
- 3 – un contrôle de la bonne séparation des eaux usées et pluviales est désormais imposé lors de la vente d'un bien immobilier ? **Vrai - Faux**
- 4 – Les services pour fournir l'eau potable et traiter les eaux usées sont financés par l'impôt ? **Vrai - Faux**
- 5 - En sortie de la station d'épuration, l'eau est directement rejetée dans le milieu naturel ? **Vrai - Faux**

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) des Fontenelles



Composé d'élus, le SIAEP est responsable du captage, de la potabilisation, de la distribution et du service client. Ces services sont confiés à Veolia eau par délégation.

Où est captée l'eau potable du robinet ?

Le SIAEP des Fontenelles distribue l'eau potable pour les communes de Ballon-Saint Mars, Courceboeuf, Souigné sous Ballon, Joué-l'Abbé, Neuville-sur-Sarthe, Savigné-l'Evêque, Souillé et la Guierche. En 2019, 9 754 habitants étaient desservis et 753 539 m³ d'eau potable ont été mis en distribution. La consommation moyenne par habitant était de 180 litres/par jour/par habitant. La consommation annuelle d'eau froide par habitant en France est de 53 m³. En 20 ans elle a été réduite de 20%. L'eau distribuée à la Guierche provient des forages de la Cassinière et la Grande Chevreuolle à Neuville sur Sarthe.

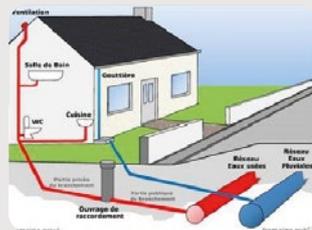
Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) des Landes



Présidé par notre Maire, le SIVU est responsable de la collecte des eaux usées, de leur dépollution et du rejet dans le milieu naturel. Il gère les réseaux d'eaux usées et la station d'épuration pour les communes de la Guierche et de Joué-l'Abbé.

Comment fonctionne la station d'épuration ?

Des bactéries se nourrissent des matières dont sont chargées les eaux usées. Elles les transforment en molécules inoffensives. **Les roseaux** qui disposent d'un système racinaire très dense améliorent l'oxygénation des filtres. Sous l'action des vents, les mouvements des tiges et racines empêchent les boues de colmater les lits filtrants. L'eau qui en ressort sera de qualité recevable pour le milieu naturel, mais elle ne sera pas potable pour autant.



Séparation des réseaux eaux de pluie et eaux usées

Le raccordement d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées est proscrit car il met à mal les installations de transport et de traitement des eaux usées. Un apport d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées a pour conséquence de réduire la capacité de transport dans les réseaux (risques de débordements et de pollution du milieu naturel), et de diluer les effluents créant un impact négatif sur le traitement au niveau de la station d'épuration. **Lors de la vente d'un bien immobilier, un contrôle de bonne séparation des eaux usées et pluviales est désormais imposé.**

La facture d'eau

Les services d'eau potable et d'assainissement collectif se rémunèrent en répercutant leurs dépenses sur leurs abonnés. C'est le principe appliqué qui se résume par la formule « **l'eau paye l'eau** ». Ce n'est pas l'impôt qui finance le service.



Chantier « argent de poche »

Une grande première, le Chantier « argent de poche » s'est déroulée pour Axel, Mael, Eva, Nina, Suzon, Maxime, Tanguy, Kelan, Sophie durant les deux dernières semaines de juillet.



Du 26 au 31 juillet : Réhabilitation de bancs déjà existants mais qui avaient besoin d'un sérieux « coup de jeune ».



Du 19 au 23 juillet : Fabrication de deux bancs en bois, avec jardinières latérales avec l'aide technique de Clément Maine.

Bien au-delà de la fabrication ou réhabilitation des bancs, de la seule idée de « se faire un peu d'argent de poche », c'est dans un esprit de rencontre et de découverte humaine que cette action s'est déroulée. David Lebert, responsable

jeunesse de la Maison des Projets, qui avait régulièrement animé dès le départ toutes les réunions préparatoires a assuré cette dimension de rencontre et de partage par quelques animations ludiques. Certes, les croissants et brioches de

la pause-café ont permis une approche conviviale mais à aucun moment cet objectif d'ouverture à l'autre et de partage ne fut gommé. Les tâches furent accomplies dans une joyeuse atmosphère, garçons et filles se montrèrent

actifs et solidaires. Chaque matin, un temps d'information fut proposé : description du rôle des élus présents Dominique, Christine, Jany, Martine, description du domaine technique de Clément, mise en lumière de la fonction du Maire, des Adjointes et Conseillers Délégués, ce qui permit un jeu de questions-réponses très formateur pour ces jeunes citoyens curieux de savoir. Chaque semaine se termina par le cérémonial de remise des « salaires » avec apéritif et haie d'honneur, en présence de Monsieur le Maire. Merci à tous pour la participation, pour la bonne humeur, le bel enthousiasme, BRAVO les jeunes, et gageons que ce ne sera pas l'unique chantier argent de poche dans l'histoire de notre Commune.


Journée
Citoyenne

Si la frustration en 2020 avait été grande de ne pouvoir organiser la **Journée Citoyenne**, l'édition 2021 permit de renouer avec la tradition et de proposer aux Guierchois et Guierchoises volontaires, toutes générations confondues, 23 ateliers dans le respect des gestes barrières.

La diversité des ateliers est explicite : certains font partie d'un rituel à ne pas manquer, d'autres viennent s'agréger en fonction des besoins et des thèmes d'actualité. Merci à l'atelier « restauration » qui a mis à disposition des affamés un buffet de qualité ! La journée se termina par le Pot de l'Amitié au site de l'Espérance, afin que chacun puisse imaginer le devenir de ce lieu bucolique, riche en potentiel.

Souhaitons que ce climat trouve également une prolongation dans les esprits durant le reste de l'année : une boîte à idées mise à disposition au moment du repas a permis de recueillir les suggestions et les améliorations possibles.



En rappelant les valeurs des Journées Citoyennes, en permettant à d'autres communes de s'engager dans une telle action de citoyenneté, en fédérant les énergies et les liens sociaux dont nous avons tous grand besoin en cette période difficile, on ravive l'esprit de bienveillance, de partage, de citoyenneté, de fraternité et les solidarités naturelles.

Christine MAGERE-CHAGNON
Conseillère déléguée chargée de la commission
Citoyenneté | Jumelage - Réunions de quartier





La culture pour une commune animée !

Plusieurs animations ont été organisées en respectant les règles sanitaires.

Dans le cadre du mois «partir en livres», des lectures pour les enfants ont eu lieu à la bibliothèque. Elles ont été très appréciées par la quinzaine d'enfants et les accompagnateurs qui en ont bénéficiées.

Lors de la journée citoyenne du samedi 11 septembre, des jeux géants (molky, domino, jeu d'anneaux, ...) ont été fabriqués. Ils seront disponibles au beau temps pour jouer dans le jardin de la bibliothèque.

Une seconde animation, sur cette fois-ci le thème de Noël, a permis de mettre notre bibliothèque aux couleurs de Noël. Lors du téléthon du samedi 4 décembre, un atelier a été mis en place pour apprendre à fabriquer un objet en utilisant une technique de pliage de livres.

Grâce à Aurélie, l'animation « bébés lecteurs » a repris du service. Quatre séances ont pu être mises en place au cours de ce dernier trimestre. Tous les adultes accompagnés d'un ou plusieurs enfants pouvaient y participer. Et enfin, le dimanche 19 décembre, le groupe Harmonia de Saint-Pavace a été invité pour faire vibrer notre église.

Le vendredi 22 octobre, une soixantaine de personnes ont été accueillies lors de la 5^e soirée jeux. Beaucoup de monde et de nouveaux jeux. Merci à l'association « Origame I » pour sa présence, sa gentillesse et son accompagnement



Le mercredi 13 octobre, une animation spéciale Halloween a eu lieu à la bibliothèque qui en avait revêtu les couleurs.



Artiste en résidence

Pour information, au cours de l'année 2022, la commune accueillera « Lucien Chéenne, un artiste en résidence près de chez vous ! »

Avec le soutien de Sarthe Lecture et de la Drac Pays de la Loire, l'auteur-compositeur-interprète Lucien Chéenne, originaire de Sarthe, est invité à rencontrer les habitants du territoire pour y mener

différentes actions autour de la chanson : ateliers d'écriture et de création musicale, concerts et rendez-vous improvisés sur les lieux du quotidien mais aussi plein d'autres surprises à découvrir... Autant d'occasions de partager des tranches de vie, des portraits et des lieux remarquables qui font vivre notre commune. Après des mois d'une vie

sociale et culturelle atrophiée par la crise sanitaire, ce beau programme en perspective, à découvrir tout au long du printemps 2022, permettra d'étonner et surprendre mais surtout de se faire plaisir et d'être ensemble.

Plus d'infos sur Lucien Chéenne : www.luciencheenne.com

MEDIABox



IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS

Votre médiathèque est toujours ouverte ! La MédiaBox fait partie du projet d'expérimentation des ressources numériques lancé par Sarthe Lecture en partenariat avec 46 bibliothèques du réseau sarthois. Elle permet aux usagers de ces bibliothèques d'accéder à une offre de musiques, de films, d'auto-formations, de presse et de jeux en ligne et pour les enfants, un espace dédié et sécurisé. Plus d'informations auprès des bénévoles de la bibliothèque ou sur le site MEDIABox - <https://mediabox.sarthe.fr>

Merci à tous les bénévoles et élus qui m'aident tout au long de ces animations et permettent à notre bibliothèque et notre commune d'être animées !

Émilie Menon
Conseillère déléguée chargée de la Commission Culture | Gestion de la Bibliothèque





Opération « une naissance un arbre »



Cette opération lancée symboliquement début 2021 par Mme Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire, s'est poursuivie le 20 novembre 2021. Cette année nous avons choisi de réaliser les plantations au plus près de la Sainte Catherine (25 novembre), date idéale pour les plantations.



La future Forêt des Enfants

Sous une journée nuageuse, 13 familles ont répondu présent à l'invitation. Ce sont donc 13 arbres choisis par les familles qui ont été plantés. Leurs choix se sont portés sur les essences suivantes : châtaigniers, noisetiers, chênes, érables et charmes.

Ces arbres sont accompagnés d'une plaque d'identification avec le prénom et la date de naissance de l'enfant.

Plantés le long de la sente piétonne près du calvaire route du Mans, ces arbres formeront à terme la « **forêt des enfants** ». Les opérations futures se dérouleront sur le même site.

Maisons fleuries

Les récompenses aux participants du concours des maisons fleuries 2020 ont été remises lors de l'opération « une naissance un arbre »

Cette année la commission fleurissement a opté pour des récompenses en lien avec les exigences environnementales du règlement du concours. **Des nichoirs pouvant accueillir des mésanges, fabriqués par Sébastien Garnier, ont été remis à chaque participant.**

De plus un prix coup de cœur a été remis M. et Mme Deniaud pour récompenser leurs efforts en matière de fleurissement.



Fleurissement pied de mur



Une première distribution gratuite de graines avait eu lieu le 21 mars 2021, jour du printemps.

Cette initiative avait pour but d'inciter à fleurir les pieds de murs devant les habitations. Cette première opération a séduit une cinquantaine de Guierchois. Les graines restantes ont été semées par les agents communaux le long des murs et des bâtiments communaux.

Un résultat rempli de succès : les mélanges de fleurs ont apporté couleur et gaieté dans la commune.

Un sachet de graines a aussi été offert à tous les participants de la journée citoyenne.

Nous renouvelerons cette opération au printemps 2022.

Les projets de plantations

Pour ce mandat, un objectif de 2 200 arbres plantés a été fixé.

Pour nous permettre d'atteindre nos objectifs, deux projets sont en cours de réflexion : la replantation d'arbres dans la cour de l'école et la création d'un verger communal.

En effet dans l'école, le grand cèdre qui compromettait la sécurité des enfants a été abattu car devenu trop dangereux.



M. Feruel, sculpteur sur bois qui a déjà réalisé le totem rue de la Pilonnière, devrait réaliser des sculptures sur la partie restante dans la cour. Un projet de replantation autour de ce futur totem est en cours d'étude ainsi qu'une végétalisation de la cour d'école. Un verger communal devrait également voir le jour sur une parcelle communale près du ruisseau du Vilvayer. Pommiers, poiriers et autres arbres fruitiers seront plantés dans le but de valoriser les récoltes.



Julien GERVAIS

Conseiller délégué en charge de la commission Environnement / Transition écologique / Cadre de vie / Nature / Végétalisation / Biodiversité



Recensement 2022



Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

À quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent

- Pour l'état
 - Définir les politiques publiques nationales
- Pour les communes
 - Établir la contribution de l'État au budget des communes
 - Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation au conseil municipal
 - Définir le nombre d'élus
- Pour les entreprises et les associations
 - Ouvrir de nouveaux commerces
 - logements
 - Construire des nouveaux

Pour l'ensemble de la population

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser

Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

Vous ne pouvez pas répondre en ligne. L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Jany PERRIN
Conseiller délégué à la Communication/
Téléphonie/ Numérique



Les trois agents recenseurs recrutés par la mairie. Ils seront en possession d'une carte officielle.

Anne Gouic

Nathalie Beauce

Odile Champroux-Guy



Le SIVOS

La rentrée des classes s'est bien déroulée au SIVOS, avec **une classe supplémentaire à l'école de Souillé**. Durant l'été, agents, élus et bénévoles se sont pleinement investis pour préparer l'arrivée de la quatrième classe, notamment par l'aménagement d'un espace bibliothèque et d'un espace de rangement dans le couloir, de pose d'étagères et de porte-manteaux et de décoration avec des dessins originaux dédiés de Jean-Philippe Chabot. Lors de la journée citoyenne, un rangement pour les jeux de cour a été créé dans la structure du mur d'escalade et le couloir a été retapissé.

A l'école de La Guierche, **la première tranche d'installation des volets roulants** a eu lieu début juillet : une classe et la cuisine ont été équipées de volets roulants électriques fonctionnant avec cellules solaires. Pendant la journée citoyenne, les peintures de



la cour et du préau ont été refaites, et les poteaux ont été peints de plusieurs couleurs afin d'égayer l'école. Lorsqu'une des branches du pin est tombée eu début de l'été, la décision a été prise d'abattre l'arbre qui présentait un danger : le tronc a été préservé et sera taillé, et une mini-forêt va être plantée pour procurer de l'ombre aux enfants.

Les deux cantines sont maintenant équipées de **capteurs CO2** pour suivre la qualité de l'air pendant les repas ; les réfectoires sont ainsi aérés dès que les capteurs détectent un taux de CO2 trop important. **Deux nouveaux agents** ont rejoint l'équipe du SIVOS : **Dany Hérique**, pour le service de cantine et la surveillance de la cour à Souillé, et **Tom Lechat** pour la garderie, le service de cantine et l'entretien des locaux dans les deux écoles alternativement. Bienvenue à eux !



Véronique DALMONT
Présidente du SIVOS
Conseillère municipale

Association des parents d'élèves



Cette année l'Association des Parents d'Elèves a élu un nouveau bureau composé : d'une secrétaire Emmanuelle Simon, de son adjoint Alexandre Leproust, d'une trésorière Anaïs Rousseau, de son adjointe Delphine Leroy, d'une présidente Marlène Beaujard et de son adjointe Florence Lemenager. De nouveaux parents nous ont rejoints pour former une équipe de 22 bénévoles. Nous avons pour but de récolter des fonds afin de financer des sorties, des projets scolaires. Nous représentons

aussi l'ensemble des parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles. Toutes les actions menées par l'APE sont rendues possibles grâce aux bonnes volontés qui s'investissent dans les projets. Toutes les aides, même petites, sont les bienvenues. Pour Noël, nous avons reconduit la vente de chocolats et de sapins de Noël. Nos enfants ont réalisé un dessin les représentant afin de décorer une boîte en métal proposées à la vente aux parents et leurs proches. En cette fin d'année le Père-Noël viendra faire une surprise aux enfants à l'école et leurs apportera quelques présents.

Les écoles

Cette année, les écoles Robert Doisneau de La Guierche et Jean-Philippe Chabot de Souillé ont ouvert une 9^e classe. Mme ANDRÉ Melaine complète ainsi l'équipe enseignante sur cette ouverture, dans les locaux de l'école de Souillé. 236 élèves sont accueillis sur les deux écoles et travaillent autour du thème du voyage à travers les époques.

Ce début d'année est marqué par des premiers temps forts. Les élèves de maternelle se sont initiés au land art et ont créé des œuvres éphémères autour du tronc de l'ancien sapin à l'aide de matériaux naturels recueillis autour de l'école.

Les GS-CP ont réalisé un tournoi sportif sur le terrain multisport de Souillé.

Les CE1-CE2 ont effectué une première randonnée à Souillé. L'idée étant de faire des randonnées un peu plus longues, à chaque saison, afin d'observer la nature en lien avec les saisons.

Les CE2, CM1 et CM2 de l'école de La Guierche ont effectué une première sortie sur la piste d'éducation routière d'Arnage pour une sensibilisation au code de la route à vélo.

Tous les mardis entre octobre et avril, les écoles accueillent Jasmin, une assistante de langue anglaise d'origine des Philippines.

Le Père Noël est aussi venu rendre visite aux élèves des deux écoles le mardi 14 décembre, les bras chargés de cadeaux pour toutes les classes. La journée s'est accompagnée d'un goûter de Noël offert par le SIVOS. Nous remercions toutes les personnes qui ont permis la réalisation de tels événements pour nos élèves.

Vanessa LATALLERIE
Directrice de l'école Robert DOISNEAU



privatiser un espace de jeux pour les enfants. L'occasion pour les petits et les grands de se retrouver et de partager du bon temps ensemble, en dehors de l'école. Au cours de l'année scolaire nous aimerions faire découvrir un spectacle à nos enfants mené par des artistes professionnels. Nous clôturerons avec une tombola et la fête des écoles le 26 Juin 2022 à La Guierche. Tout ceci est bien évidemment soumis aux mesures sanitaires liées au COVID 19 en vigueur au moment de chacune des actions.

Marlène BEAUJARD
Présidente de l'Association des Parents d'Elèves La Guierche/Souillé



Association des usagers du TER le Mans-Alençon

L'association continue à œuvrer pour faciliter la mobilité sur notre ligne. Son intervention répétée a permis de parfaire certaines dessertes : un train toutes les 30 minutes matin et soir, selon les gares, et d'autres dans la journée. Les récents travaux de réfection de certaines zones de la ligne ont permis de revenir à une situation normale. Si nous voulons continuer à améliorer les circulations entre Le Mans - Alençon et au-delà, nous devons utiliser au maximum ce moyen de transport non polluant (émission de CO2 faible par

rapport à la voiture). Plus la fréquentation de la ligne sera importante, plus nous aurons la possibilité d'obtenir de nouvelles améliorations. Emprunter le train permet de réaliser de sérieuses économies par exemple : **l'abonnement de travail** dont une partie est prise en charge par l'employeur, **les formules loisirs attractives** (forfaits multi à 30€ pour une journée, 45€ pour 2 journées, pour 1 à 5 personnes) En septembre 2023, l'arrêt **Hôpital-Université** sera opérationnel. Il permettra de desservir plusieurs lieux : hôpital, clinique, université... Une correspondance avec

le tramway sera assurée. Vous avez la possibilité d'acheter des billets (TGV, Intercités, TER) à l'accueil du Super U de Sainte-Jamme-sur-Sarthe. Des fiches horaires sont à votre disposition en mairie et à Super U. Les horaires actuels ne tiennent pas compte du futur arrêt Hôpital-Université puisque celui-ci n'est pas encore mis en service. Emprunter **les transports en commun** permet de freiner le réchauffement climatique donc de respecter la planète. Contact : ass.usagers.ter. lemans.alencon@gmail.com



L'Association La Guierche en Fête



Nouvelle équipe, nouvelle saison pour la MJC Joué l'Abbé – La Guierche - Souillé

Après une année difficile pour toutes et tous, la MJC a redémarré avec une nouvelle équipe, soucieuse de faire perdurer cette association entièrement gérée par des bénévoles, qui aurait dû fêter ses 50 ans l'an dernier. Le Conseil d'Administration, constitué à l'heure actuelle de 7 membres, remercie tous les administrateurs bénévoles pour leur action pendant la crise sanitaire. Un grand merci plus particulier à Mathilde Bruneau et Franck Ribot qui ont effectué le passage de relai de juillet à décembre à nos côtés afin de nous permettre de démarrer sereinement. Les 7 membres du CA ont lancé comme premier chantier une réforme des statuts de l'association afin de répartir les tâches et responsabilités entre eux et assurer ainsi une gouvernance partagée. Ils invitent toute personne de bonne volonté, motivée

par la richesse de la vie associative de La Guierche, Souillé et Joué l'Abbé à les rejoindre. Il est toujours temps ! **La MJC se réjouit du nombre des adhérents de cette nouvelle saison (122)**, toutes les activités ont fait le plein. Nous proposons **2 nouveautés cette année :** **Marche Nordique :** initiation à cette pratique sportive, sans esprit de compétition, chaque mardi et le dimanche matin à 9h30 **Chanter pour le plaisir** le vendredi à 20h : plaisir de chanter ensemble, poser sa voix, respirer Des stages seront aussi ponctuellement proposés : couture enfants/ados, street dance, pâtisserie enfants. **Notre Assemblée Générale se tiendra le 14 janvier 2022**



à 20h. Elle aura pour but de présenter l'année de la MJC, ses activités, ses projets, son budget. Elle donnera lieu au vote des nouveaux statuts et à l'entrée de nouveaux membres au Conseil d'Administration.

La MJC a lancé sa page Facebook pour communiquer plus facilement. Pensez à vous abonner ! Retrouver aussi les informations et l'actualité de l'association dans l'application Intramuros et sur les sites des mairies.

L'association vient d'organiser une Bourse aux Jouets qui fut un vrai succès : 32 exposants et près de 300 visiteurs, avec de beaux jouets de qualité. Un grand merci à nos exposants, à nos bénévoles, à la Commune de La Guierche, au Crédit Mutuel, et Super U Sainte-Jamme-sur-Sarthe. A l'issue de cet événement, des dons de jouets faits par les exposants, ont été remis aux Restos du Cœur du Mans pour le Noël des enfants... belle action qui a recueilli des centaines de beaux jouets ! La réussite de cet événement nous motive pour une reconduction en 2022... D'autres beaux projets sont en réflexion tels que la Fête de la Musique en Juin, l'arrivée du Beaujolais nouveau en Novembre et la bourse aux articles de puériculture fin Octobre



Après un premier semestre 2021 encore fortement marqué par les restrictions sanitaires et la quasi-impossibilité d'organiser les activités, le 2^{ème} semestre a enfin donné l'occasion de mettre en œuvre les temps forts prévus par l'association. Le 13 juillet, première expérience de l'association dans l'organisation de **la fête champêtre**, en prenant toutefois leçon et expérience auprès de nos amis de Souillé. Prévoyant une météo capricieuse, nous avons changé les plans au dernier moment, en accord avec la commune. Au lieu de se dérouler sur le terrain de foot, le repas et le bal ont été finalement organisés dans la salle polyvalente, sur le parking et dans la cour de l'école. La formule s'est avérée totalement adaptée, que ce soit pour les repas comme pour le bal.

Le succès fut au rendez-vous avec un peu plus de 300 convives puis environ 600 visiteurs au total à l'issue du feu d'artifice qui s'est déroulé sur le stade.

Le bric-à-brac cette année, s'est déroulé le 28 août. La date avait été choisie en raison des conditions climatiques que nous estimions plus clémentes au mois d'août

qu'au mois d'octobre. La date correspondant à la fin des vacances scolaires, nous pensions là encore que la majorité de la population serait revenue de congés. Avec 120 exposants et presque 3000 visiteurs lors de cette journée, nous pouvons être satisfaits du choix opéré. Par ailleurs, le stade offre toutes les garanties de sécurité et offre un potentiel d'implantation de stands aussi important que les rues du village, tout en permettant un meilleur regroupement des exposants.

La journée sportive, organisée le lendemain du bric-à-brac, dimanche 29 août. Ce fut également une première pour l'association Sport et Loisirs et un choix clairement assumé de mettre des activités sportives au panel de l'association. VTT, randonnée pédestre, mini raid, tennis, basket, mini stade, pétanque... ont permis aux petits et aux grands de se rencontrer, de se dépenser, de se dépasser parfois. Même si la participation fut un peu inférieure à nos prévisions, les retours que nous avons eus sont un encouragement à persévérer dans cette voie.

Le Téléthon qui s'est déroulé les 3 et 4 décembre. Pour cette cause nationale, nous avons souhaité un moment de partage en associant les trois communes sur trois temps distincts, le vendredi soir dans le gymnase de Joué-l'Abbé (pour des olympiades sportives (foot, basket, roller)), le samedi matin pour une randonnée pédestre au départ de la salle polyvalente de la Guierche et le samedi après-midi pour des activités ludiques et culturelles dans la salle polyvalente de La Guierche. Cet événement a été retenu pour le lancement de la campagne Téléthon pour la Sarthe. Il s'est déroulé en présence du Président de l'AFM Téléthon de la Sarthe. Le tirage de la tombola a marqué la fin de cette manifestation qui a permis de verser 987 euros au Téléthon. Un grand merci aux partenaires et aux participants.

Le marché de Noël : associée à cet événement, l'association Sports et Loisirs a proposé la vente de boissons chaudes, de crêpes et de marrons. Le Père Noël accompagné de ses lutins, arrivés en tandem, étaient de la partie !



La réussite de nos activités est totalement conditionnée par la participation active de nombreux bénévoles et de partenaires appartenant à la commune mais aussi aux communes environnantes. C'est pour les remercier de leur contribution qu'ils ont été invités à un apéritif dinatoire le 12 novembre dernier.

L'année 2021 s'achève à peine qu'il nous faut déjà penser aux rendez-vous de 2022. Plusieurs nouveaux projets sont en discussion au sein du bureau, nous aurons l'occasion de les présenter lors de l'Assemblée Générale en février 2022. En attendant de se retrouver, les membres du bureau de l'association souhaitent à la population de La Guierche de joyeuses fêtes de fin d'année.



Le club de football

Le FCJAG a accueilli seize équipes locales ou venues de l'Orne, de Paris ou de Normandie, sur le terrain de La Guierche le 6 juillet 2021, pour son premier tournoi de foot à sept, unique dans le département. Devant ce franc succès, une nouvelle date est prévue le 18 juin 2022. Ce rendez-vous des «footeux du dimanche» a fait l'effet d'une bouffée d'oxygène pour le club et pour les joueurs en particulier, après une saison marquée par les parenthèses de la Covid. Le mercredi 15 septembre, la saison 2021/2022 a débuté comme prévu avec malheureusement l'absence d'une équipe seniors par manque de coach. Souhaitant que cette situation ne soit que provisoire, le club se démène pour y remédier.

Bilan de début d'année par les coachs :

U7 (6 ans) : 10 licenciés coachés par Serge ROUSSELET Bernard LETARD

U9 (8 ans) : 11 licenciés, coachés par Didier COUSIN. «Malgré un remaniement du groupe à 70%, très bon comportement des joueurs



lors des plateaux et des entraînements avec en moyenne 9 joueurs lors des séances».

U15 : 20 licenciés, coachés par Cédric BELLANGER. «Des

joueurs très assidus à l'entraînement du lundi et mercredi soir. Si on devait faire un bilan, 4 défaites, 3 victoires en championnat mais le niveau de jeu de l'équipe ne reflète pas du tout les résultats, dans la construction du jeu, l'équipe a proposé, du jeu agréable à regarder. Le manque de précision face au but nous est préjudiciable sur les résultats. La suite de saison s'annonce très intéressante. Merci à Mathieu et Pierre pour leur aide précieuse aux entraînements».

U18 : 17 licenciés, 11 « première année » et 8 « deuxième année » coachés par Titouan HERVE et Olivier ACHARD. «Un bon groupe avec un bon état d'esprit qui progresse. Ils terminent lers de la première phase et accèdent donc à la première division».

Vétérans : 25 licenciés, coachés par Patrick FOLGOAS.

Cette année encore le FCJAG a bénéficié de nouveaux maillots



grâce à nos généreux sponsors : DEES ESPACES DESIGN et Jérôme Grosos CAFPI pour les U9 - DANIEL MOQUET avec NJB pour les vétérans.

C'est avec beaucoup de regrets que le bureau, réuni le 10 septembre 2021, fut contraint de reporter, une nouvelle fois, la soirée choucroute annuelle qui était prévue le samedi 27 novembre 2021. En effet le dernier arrêté préfectoral a contraint le club à suspendre cette animation afin de ne prendre aucun risque pour la santé de tous. Le FCJAG communiquera ultérieurement la prochaine date qui pourrait être à la fin de l'hiver (fin mars, début avril) Le 10 décembre 2021, les jeunes se sont rendus au père Noël du MMARENA, accompagnés d'adultes du club, 80 places ont été réservées pour cette occasion, pour le plaisir des

grands comme des petits. N'hésitez pas à venir encourager la jeune génération le samedi après-midi, les vétérans le dimanche matin et à suivre la vie du club grâce aux différents supports de communication Facebook, Intramuros, panneaux d'affichage de La Guierche et Joué-l'Abbé. A la fin de la saison, il nous faudra renouveler plusieurs postes au sein du club : des encadrants ainsi que certains membres du bureau. Si vous tenez à la pérennité du club, venez nous aider pour que vos enfants puissent continuer à pratiquer leur sport. Un grand merci aux parents, éducateurs, joueurs et bénévoles pour leur soutien et leur dévouement en ce début d'année. Les membres du bureau vous souhaitent à tous de belles et bonnes fêtes de fin d'année.

le plus difficile est de choisir !

Depuis 8 ans maintenant, l'association propose des cours de zumba® et de Strong nation à la salle polyvalente. Savant mélange de danse et de fitness, les cours de zumba sont une véritable fête où l'on vient pour s'amuser, se défouler, tout en brûlant des calories sans s'en rendre compte.

Strong Nation® est le nouveau concept créé par zumba® : HIIT pour une activité intense avec de vrais résultats physiques.

Zumba® : cours les Mardis de 20h à 21h et les mercredis de 21h15 à 22h15.

Strong Nation : cours les Mercredis de 20h à 21h. Pour contacter l'association : contact@partyanddance.com ou au 06 88 39 36 33





Notre Association locale, dénommée GENERATIONS MOUVEMENT Inter clubs, regroupe Joué l'Abbé, La Guierche et Souillé depuis sa création, il y a plus de 40 ans. Elle permet de développer des liens d'amitié entre tous les adhérents et de rompre l'isolement. Les responsables bénévoles, élus en assemblée générale annuelle, élaborent un calendrier d'activités : jeux de cartes, de société, scrabble, randonnées, sorties d'une journée, repas, ateliers de vannerie, tricot, broderie... Ces différentes activités se déroulent en alternance dans

les 3 salles mises à notre disposition gratuitement par les 3 municipalités. L'adhésion est ouverte à toute personne majeure, retraitée ou non.

Notre association est affiliée à la Fédération Départementale qui propose d'autres activités ouvertes à tous nos adhérents : boules, bowling, voyages, concours de tarot, de belote, de dictée, questions pour un après-midi, spectacles. N'hésitez pas à appeler Bernadette Rousseau au 02 43 27 66 76 pour un complément d'informations.



Africa Global Solidarity

Le deuxième trimestre de l'année a été marqué par la reprise des activités de l'association. Au cours du Conseil d'Administration du 13 mars 2020, plusieurs points ont été portés à l'ordre du jour : remplacement d'un membre - remaniement du Conseil d'Administration (départ de 3 membres et entrée de 3 nouveaux membres) - Bilan moral - Bilan financier - Questions diverses. Nous sommes heureux d'avoir concrétisé un de nos projets importants : celui d'équiper d'un fauteuil roulant Trinité D'Almeida, une paraplégique togolaise qui nous avait interpellés sur son sort depuis 2018. Pour cela, l'association a fait appel au Pôle Régional du Handicap qui fait don de cinq fauteuils roulants et d'une dizaine de paires de béquilles. Ces équipements ont été acheminés au Togo, ainsi que des cartons de chaussures de sports, des sacs à dos, des bouquins, des produits pharmaceutiques, etc. Notre correspondant, Damien Houngbédji, responsable de la bibliothèque rurale de Sagbado, avec la collaboration de Marcel Agbéko, Président de l'association ODAM ont réceptionné les dons et ont procédé à leur distribution selon l'importance des besoins. Il faut noter que les besoins sont énormes dans ce domaine. Parmi les donateurs, nous avons reçu un maillot de jeu de Ludovic Baal, ancien footballeur du Mans FC. Ce maillot sera mis aux enchères au cours d'un évènement futur. **N'hésitez pas à nous rejoindre pour aider des populations rurales du Togo, qui sont vraiment dans le besoin.**

Africa Global Solidarity, desire to share!

Kékéla Agbalé, La Présidente



Le JAM Basket, est un club et une association à l'esprit familial. Il compte aujourd'hui près de 200 licenciés répartis dans 13 équipes. Le club est ouvert à tous, filles ou garçons de tout âge et tout niveau que nous accueillons tout au long de l'année.

Renseignements
Jam72.contact@gmail.com
06.12.60.56.90

 **Eurl ROUSSEAU Ludovic**
1 Rue du Vilvayer
72380 LA GUIERCHE
06 30 77 28 58
ludeau72@orange.fr
Plomberie, Chauffage, Climatisation
Electricité, Aménagements divers ...

MICRO CRECHE  **BbLOULOU**
- UN UNIVERS LUDIQUE ET FAMILIAL POUR LES ENFANTS DE 0 À 4 ANS -
1 RUE DE LA GARE
72380 LA GUIERCHE
06.69.03.34.91
BIBLOULOU.MICROCRECHE@GMAIL.COM

 **Les Jardins de Vincent**
Particuliers et Professionnels **Paysagiste**
TÉL. 06 66 70 98 90
www.lesjardinsdevincent.fr
* Entretien de jardins
* Taille, tonte, petit élagage
* Aménagement et création de jardins
* Pose de clôture et terrasse
Contrat à l'année
50% Crédit d'impôt
68 rue Principale
72380 La Guierche *Vincent Robée*



Les épidémies à La Guierche. Quand Saint Roch ou Saint Sébastien n'y pouvaient plus rien !

La Guierche, durant les périodes que nous avons passées en revue ne peut pas avoir été épargné par les épidémies mais à ce jour sur le sujet les sources manquent ou n'ont pas encore été découvertes.

Les registres paroissiaux présentent bien, certaines années, plus de décès qu'à l'accoutumée mais ce n'est pas flagrant et surtout il n'y a aucune précision. Ce n'est que lors de la grande épidémie de 1628 et 1629 que l'on constate une nette progression et que le curé est plus loquace : en 1626 il y a 10 décès, en 1627 12, alors qu'en 1628, 32 décès sont enregistrés !

On devine qu'il y a eu épidémie, mais rien n'est précisé sauf pour un cas qui sans doute est exceptionnel. Le curé écrit dans le registre des décès que François Richet est « enterré au jardin de la croix ». Notre vieille « Croix rousse » au carrefour de la route de Souigné qui se prolongeait en direction de la Sarthe et du gué. J'ai pensé un moment qu'il pouvait avoir été inhumé dans un cimetière privé protestant, mais le curé s'en serait-il préoccupé ? Je ne le pense pas et surtout nous avons rencontré

le cas ailleurs où, lors de cette épidémie, on enterre « dans les jardins, les vignes, les fossés ... ».

En 1629 le curé ne rédige plus qu'une liste en précisant bien « tous morts de la peste ». Puis il note « 29 petits qui (illisible) sont ou font 63 ». Je suppose qu'il s'agit du total. Il ne mentionne aucun nom. Hélas il ne nous dit rien des soins apportés ou des précautions prises pour tenter d'éviter la contagion.

En 1772, la dysenterie atteint le Haut-Maine (la Sarthe). L'épidémie est sévère, l'hygiène est encore pratiquement absente à tel point que l'on peut lire « j'en ai vu plusieurs... (qui) fourmillaient de vers ». Sous-entendu des malades.

En 1775 on commence à parler de grippe que l'on soigne avec des « tisanes de raves » !

Plus près de nous, la grippe espagnole de 1918 à 1921 fera plus de morts que la guerre 1914-1918. En consultant les registres des décès de la Guierche pour ces années, j'ai été surprise de constater que de 1918 à 1921, années de la pandémie, le nombre de décès

n'était pas nettement plus élevé que les autres années. En 1916 : 14 morts ; 1917 : 15 morts, en 1918 : 17 ; en 1919 : 20 ; en 1920 : 20. Nous n'avons aucune mention sur la cause des décès sauf lorsqu'il s'agit d'un soldat. Pour un seul il est précisé « mort de maladie » sans que l'on sache laquelle. Que dire de la grippe « asiatique » en 1957-58 puis en 1968-69. Ce sont toutes des pandémies jusqu'à la dernière en date la COVID 19.

En conclusion : du milieu du XV^e siècle où les sources augmentent à nos jours, nous voyons que les épidémies, souvent pandémies reviennent avec une grande régularité. Les moyens pour les enrayer étaient bien dérisoires et nos ancêtres en dehors de s'en remettre aux saints protecteurs avaient bien peu de possibilités de guérison. Guerres, famines, misère, faisaient le lit des épidémies, il faut bien le constater, les villes étaient les plus touchées à moins que le manque de sources cache les morts des campagnes. Le manque de textes ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de cas.

Lyne Fernandez

Sources et bibliographie :

Tout d'abord un grand merci au personnel de la mairie de La Guierche toujours accueillant. Jean-Marc Moriceau, La mémoire des paysans, Taillandier, 2020. Archives Départementales diverses en ligne.

NOS ÉLUS

Véronique CANTIN et Thierry LEMONNIER

Nous sommes invités à vous retrouver à travers cette édition municipale. Nous saluons les élus de La Guierche qui nous offrent cette tribune et en particulier votre maire, Éric Bourge, notre remplaçant, qui partage notre engagement.

Au terme de cette année 2021, celle de notre élection, de notre réélection, nous remercions très chaleureusement tous les électeurs qui nous ont fait confiance et disons à tous les autres que nous aurons à cœur de travailler pour l'ensemble des habitants de notre si beau canton de Bonnétable et pour tous les Sarthoises et les Sarthois.



Le temps de la campagne n'a pas manqué de conforter notre attachement à notre territoire et à tous ses habitants. Il a enflammé notre enthousiasme et fortifié notre détermination. À l'image de notre Président, nous souhaitons

que cette nouvelle mandature soit guidée par l'optimisme, l'ambition, le pragmatisme et des actions concrètes, utiles et durables, pour faire rayonner chaque jour un peu plus notre canton et notre département. Avec notre Projet stratégique pour la Sarthe 2021/2030, notre Majorité départementale s'est fixé des objectifs à tenir : 10 enjeux stratégiques, comme 10 défis à relever. Nos priorités s'inscrivent dans le

temps : des priorités durables, ambitieuses, innovantes et solidaires. Nous nous mobilisons pour la jeunesse, la santé, le numérique, la solidarité, l'éducation, les infrastructures, l'emploi, l'environnement, l'attractivité des territoires. La tâche est immense, elle est passionnante.

Après la crise, après ces longs mois de restriction, nous souhaitons plus que jamais remettre du positif dans nos territoires, de la vie joyeuse, c'est pourquoi, en cette période de fête, nous formons pour chacun de vous des vœux intenses et inédits de bonheur et de santé. Bien sincèrement

Les prochains rendez-vous

Carnaval de l'école (APE)

le dimanche 13 Mars 2022 à la salle polyvalente de Souillé

Chasse aux œufs (APE)

Vacances de Pâques 2022

Les élections présidentielles

les dimanches 10 et 24 avril 2022

Les élections législatives

les dimanches 12 et 19 juin 2022

Kermesse des écoles

le dimanche 26 juin 2022
à l'école de la Guierche

Le programme des activités pour le premier semestre est en cours d'élaboration



Marché de Noël 2021

Ce bulletin a été préparé par la Commission Communication et tiré à 800 exemplaires.
Distribution : Mairie de La Guierche
Gérant de la publication : Mairie de La Guierche

Mise en page, impression :
Cemjika Pao - Le Mans / 06 21 52 87 05
www.cemjika.com